



Offre de stage

Elaboration d'une stratégie de valorisation des sites d'intérêt paysager du Livradois-Forez

Contexte :

Depuis 2022, la Charte du Parc naturel régional Livradois est en cours de révision en vue d'élaborer un nouveau projet de territoire pour la période 2026-2041. Dans ce cadre, une nouvelle stratégie paysagère a été définie, s'appuyant sur un diagnostic approfondi des unités et structures paysagères du territoire. Ce travail a permis de définir 15 objectifs de qualité paysagère (OQP), visant à orienter l'aménagement et le ménagement du territoire face au dérèglement climatique.

Parmi ces objectifs, le quatrième OQP, intitulé « Dévoiler les sites d'intérêts paysagers », se concentre sur la mise en valeur des « petites richesses cachées du Livradois-Forez », encore trop méconnues du grand public. Un premier travail d'identification a permis de répertorier 80 sites d'intérêt paysager au Plan du Parc du projet de Charte 202-2041, comprenant des vallons confidentiels, des routes balcons, des belvédères, des cols, des sites naturels paysagers et des clairières emblématiques. La plupart de ces sites n'ont pas fait l'objet de réflexion quant à leur valorisation. Au vu de leur grand nombre et de la diversité des typologies, une pré-étude stratégique est nécessaire afin de déterminer un plan d'action pour la période 2026-2041.

Enjeux :

L'analyse des sites d'intérêt paysager du Livradois-Forez vise à identifier les enjeux de valorisation et à proposer des pistes d'actions concrètes. Cette démarche s'inscrit dans une approche transversale et globale en intégrant les différentes politiques sectorielles portées par le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez , l'Etat, les collectivités membres du syndicat mixte (Région, Départements, EPCI, communes), ou encore les partenaires institutionnels et acteurs socio-économiques intervenant les domaines, de la biodiversité, de la forêt, de l'agriculture, de l'urbanisme, de l'architecture, du patrimoine, du tourisme ou de la culture.

Les objectifs à termes sont de :

- Développer une vision globale et transversale des sites d'intérêt paysager
- Impliquer les acteurs clés du territoire dans la réflexion et la mise en œuvre des actions
- Initier une méthode de travail du « grand paysage » pour le syndicat mixte du Parc, les collectivités locales et les partenaires.

L'objectif du stage est de tester une méthode de travail pour l'élaboration de la stratégie de valorisation des sites d'intérêt paysager.

Missions :

Séquence 1 : Préparation et cadrage (3 semaines)

- Étudier le projet de Charte 2026-2041 et prendre connaissance de la bibliographie « Paysage » (Schéma paysager du Livradois-Forez, Plan de paysage Vallée de la Dore/D906...).

- Définir les critères d'identification des sites d'intérêt paysager et élaborer une grille d'analyse et de diagnostic par typologie de sites (accessibilité, qualité paysagère, patrimoine, perception du site dans l'imaginaire collectif, communication sur le site par les partenaires touristiques et culturelles).
- Déterminer, en partenariat avec les EPCI du territoire, 3 à 6 sites d'intérêt paysager pilotes qui feront l'objet d'un travail bibliographique et de terrain (recherche historique, cartographique, juridique).

Séquence 2 : Travail de terrain (5 semaines)

- Arpenter les sites et appliquer la grille d'analyse sur le terrain pour chaque site potentiel (3 à 6 sites),
- Rencontrer les acteurs locaux (élus ou techniciens des collectivités, acteurs socio-économiques, associations) pour recueillir leur perception,
- Identifier les problématiques et enjeux propres à chaque site,
- Élaborer et dessiner des recommandations de gestion et de valorisation

Séquence 3 : Analyse et synthèse (4 semaines)

- Compiler et organiser les données récoltées dans un carnet de bord intégrant des fiches descriptives pour chaque site retenu,
- Analyser les principales problématiques à l'échelle du territoire (difficultés juridique, sociale, culturelle...) et proposer des pistes pour la suite de la démarche,
- Présenter le bilan du stage aux élus et techniciens du syndicat mixte du Parc et des collectivités concernées.

Durée : 3 mois en continu (possibilité entre mars 2024 et juillet 2024).

Lieu : Maison du Parc Livradois-Forez - 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont, avec déplacements sur le territoire

Profil :

- étudiant niveau Bac+3 à Bac+5 dans les domaines du paysage ou de l'aménagement du territoire (du type Ecole de Paysage)
- Permis B requis

Qualités requises :

- Solide connaissance en analyse paysagère et compétences graphiques (portfolio à envoyer avec la lettre de motivation)
- Sensibilité aux enjeux de préservation et de valorisation des paysages ruraux (patrimoine, écologie, frugalité ...)
- Connaissance des outils de cartographie (SIG-QGIS) et suite Word et Adobe (Indesign)
- Aptitude à travailler en équipe et à communiquer avec divers acteurs du territoire

Informations complémentaires :

Encadrement : le/la stagiaire sera accueilli(e) au sein du pôle aménagement, urbanisme, énergies du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Encadrante du stage : Mathilde SIVRÉ – chargée de mission « Paysage »

Gratification : selon la réglementation en vigueur

Utilisation d'un véhicule de service pour les déplacements liés à la mission

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser par courriel ou voie postale, au plus tard le 02/12/2024 à

Monsieur le Président

Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Courriel : contact@parc-livradois-forez.org

Entretien en visio prévu le 17 décembre 2024

Renseignements complémentaires : Mathilde SIVRÉ, m.sivre@parc-livradois-forez.org – 04 73 95 57 57